

## Lucie HARDOUIN

---

**De:** mathieu bouyer <boubou44\_@live.fr>  
**Envoyé:** mardi 28 septembre 2021 08:14  
**À:** PLU CC Sevre et Loire  
**Objet:** EP CONCELLES (plu st julien de concelles)  
**Pièces jointes:** M (1).docx

Bonjour

A l'attention de Madame Aude VOUZELLAUD commissaire enquêtrice

Voici en pièce jointe une requête pour le nouveau PLU de St Julien de Concelles

Cordialement

M .BOUYER

M.BOUYER Mathieu  
Mme FOLLIARD Sophie  
35 route du fleuve  
44450 St Julien de Concelles

Fait à St Julien de CONCELLES

Le 27 Septembre 2021

A l'attention de Madame Aude VAZELLAUD, commissaire enquêtrice.

Objet: Modification PLU St Julien de Concelles: Demande de modification de l'aménagement route du fleuve

Madame,

Résidant du 35 route du fleuve à "la petite courbe", nous constatons que le nombre de constructions d'habitations et de nouveaux projets dans le secteur se développe dans notre quartier, notamment avec la création prochaine de la ZAC au niveau de la Robinière.

De ce fait, le nombre de véhicules empruntant la route du fleuve est en constante augmentation. Emprunter cet axe à pieds, ou en vélo devient donc de plus en plus dangereux pour nous mais aussi pour nos enfants.

En effet, beaucoup de maisons sont habitées par de jeunes couples dont les enfants empruntent cette route quotidiennement pour accéder à leur arrêt de car, parfois même dans la pénombre en raison du manque d'éclairage public. Or, cet axe n'est doté d'aucuns aménagements de type trottoirs ou pistes cyclables: D104 entre le numéro 24 et 40.

Pour rappel, une jeune fille est décédée en 2018 en rentrant à son domicile après avoir été renversée sur la route du soleil levant. Cette route perpendiculaire à la route du fleuve dans le secteur de "la petite courbe" à suite à cet accident été doté de trottoirs et ralentisseurs.

Pour éviter qu'un tel drame se répète, et pour assurer la protection de nos familles et nos enfants, nous vous demandons de prévoir un aménagement de la route avec des trottoirs ou pistes cyclables ou ralentisseurs ou tout autre aménagement permettant de sécuriser cet axe.

En espérant que notre demande attirera votre attention,

Nous vous remercions par avance pour votre réponse.

M.BOUYER ET Mme FOLLIARD